

BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE (BCM)

Rapport de l'Auditeur Indépendant sur la confirmation des réserves extérieures et des comptes du FMI et du FMA

Exercice clos le 31 décembre 2014

BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE (BCM)

Rapport de l'Auditeur Indépendant sur la confirmation des réserves extérieures et des comptes du FMI et du FMA

Exercice clos le 31 décembre 2014

Monsieur le Gouverneur
Banque Centrale de Mauritanie
Avenue de l'Indépendance
BP 623 Nouakchott
République Islamique de la Mauritanie

Monsieur le Gouverneur,

Nous avons mis en œuvre les procédures convenues indiquées ci-dessous et relatives à la validation des avoirs extérieurs de la Banque Centrale de Mauritanie au 31 décembre 2014. Nos travaux ont été effectués selon la norme ISRS 4400 de l'IFAC relative aux missions d'examen sur la base de procédures convenues.

Les procédures suivantes ont été mises en œuvre dans le seul but de vous aider à déterminer la validité et l'exhaustivité des avoirs extérieurs inscrits en comptabilité :

- i. Nous avons procédé à la demande de confirmation de l'or monétaire en dépôt à la banque de France. Nous avons participé à l'inventaire physique des avoirs en or et des devises détenus dans les caisses de la BCM.
- ii. Nous avons procédé à l'envoi de demandes de confirmation des soldes en devises des comptes de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) ouverts auprès des correspondants étrangers, du Fonds Monétaire International (FMI), du Fonds Monétaire Arabe (FMA) et avons rapproché les réponses obtenues aux soldes enregistrés en

comptabilité au 31 décembre 2014. A défaut de réponses aux demandes de confirmations envoyées aux correspondants étrangers, nous avons mis en œuvre des procédures alternatives qui consistent soit à examiner les relevés de compte au 31 décembre 2014 et les éventuelles conventions bipartites, ou les messages Swift précisant la position de trésorerie au 31 décembre 2014. Nous avons vérifié que les éventuels actifs grevés, collatéralisés ou gages révélés dans les confirmations ont été inclus dans les réserves internationales.

- iii. Nous avons examiné les états de rapprochement bancaire établis au 31 décembre 2014.
- iv. Nous avons procédé à l'envoi de demandes de confirmations des soldes des comptes des correspondants nationaux et du Trésor Public ouverts dans les livres de la Banque Centrale de Mauritanie ainsi que les dépôts des banques étrangères et avons rapproché les réponses aux soldes en comptabilité au 31 décembre 2014.

Les travaux effectués nous conduisent aux constatations suivantes :

1. REPONSES AUX DEMANDES DE CONFIRMATION DE SOLDES DES AVOIRS EXTERIEURS

Les demandes de confirmation de soldes auprès des correspondants étrangers ont permis de couvrir les soldes comptables des avoirs en devises, hors encaisses et dépôts FMI et FMA, au 31 décembre 2014, à hauteur de 99,9% :

(Montants exprimés en milliers MRO)

Nature dépôts	Soldes comptables	Soldes comptables couverts par des confirmations	Soldes non confirmés	Taux de couverture des confirmations	Notes
Dépôts à vue (hors FMI et FMA)	25 175 726	24 962 891	212 835	99,15%	3
Dépôts à Terme	168 633 250	168 633 250	0	100,00%	4
Total	193 808 976	193 596 141	212 835	99,89%	

2. AVOIRS EN OR ET ENCAISSES EN DEVISES

Les avoirs détenus dans les caisses de la Banque Centrale ont fait l'objet d'inventaire physique au 31 décembre 2014. Le procès-verbal de l'inventaire physique fait ressortir :

- 8,150 Kg en or et deux (2) lingots d'or d'une valeur de MRO 122 millions (Cf. Note 1).
- cent quarante et une (141) pièces d'or (à 92%) commémoratives du 15^{ème} anniversaire de l'Indépendance de la RIM et six (06) lingots d'argent, qui n'ont pas fait l'objet de valorisation.